

BUREAU

Séance du 16 mars 2018

Délibération N4

Marché n° 2016-03-02 de fourniture de matériels pour VSAV et pièces de casques F1-F2 pour le SDIS 36 : avenant n° 1 au marché.

VOTE : adopté à l'unanimité

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des marchés publics ;

VU la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

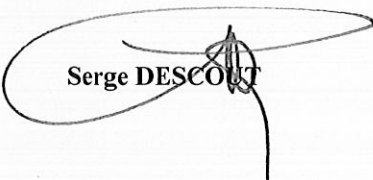
VU le marché n° 2016-03-02 passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE ;

VU la décision en date du 31 janvier 2018 portant reconduction du marché n° 2016-03-02 à compter du 24 mars 2018 ;

VU le projet d'avenant n° 1 au marché ;

DECIDE

Article unique : l'avenant n° 1, ci-annexé, au marché de fourniture de matériels pour VSAV et pièces de casques F1-F2 n°2016-03-02, passé avec l'entreprise DUMONT SECURITE est approuvé et monsieur le président du conseil d'administration est autorisé à le signer.


Serge DESCOUT